

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

01

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

06

ECONOMIE

03

RURAL

03

TELECOMMUNICATION

01

ENERGIE

01

N° 2724

10 Janvier 2023

10 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	026/DG/TRADEX/CIPM/22 du 30/12/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°026/DG/TRADEX/CIPM/22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA RÉÉPREUVE/REQUALIFICATION ET LA PEINTURE DES BOUTEILLES DE GAZ DOMESTIQUE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	00001/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00001/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 09 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/MINADER/CIPM/2022 FINANCEMENT : COMPTE DEPOT DU TRESOR 450 4142 (477 563 002), IMPUTATION : 24311, EXERCICE : 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

3

Reference	001/D/M/SG/CAD3/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°001 DU 28 DÉCEMBRE 2022 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°003/LC/CAD3/CIPM/2022 SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0.04 /AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

4

Reference	002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 Lire
Titre/objet	LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A «L'ACQUISITION DU MATERIEL SUPPLEMENTAIRE DE TERRAIN POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET DU MODULE DE BASE DU RGAE»DATE :CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-01-2023

5

Reference	0001/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 du 03/01/22 Lire
Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00001/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 DU 03/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DES SURVIVANTES DE VBG/VCE/EAS/HS DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDÉRE ET YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	031/DG /TRADEX/CIPM /22 du 30/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°031/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA RÉÉPREUVE/REQUALIFICATION ET LA PEINTURE DES BOUTEILLES DE GAZ DOMESTIQUE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	? 13 /DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 13 /DM/C-AYOS/2023 DU 06/01/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 28 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX CONNEXES.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

8

Reference	00163/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
Titre/objet	DÉCISION N°00163/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 05.01.2023 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'OFFRES N°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 1ER NOVEMBRE 2022 RELATIF L'ACQUISITION EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS DE VEHICULES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

9

Reference	009/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 10 JANVIER 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION, DE TENUE DU REGISTRE ET DU SUIVI DES ACTIVITES COOPERATIVES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	02-02-2023

10

Reference	N° 0022 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0022 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

11

Reference	n/a Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000038/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/COOR-AD/UAO/AA DU 03 JAN 2023, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000010/AAMI/MINEPAT/SIGAMP-94/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES/CABINETS D'ETUDE OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES/CABINETS D'ETUDE, POUR LA REALISATION D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION DES ACCORDS DE FINANCEMENT DU MINEPAT EN VUE DE LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS DU CHAPITRE 94 « INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT »
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	030/DG /TRADEX/CIPM /22 du 30/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°030/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES CUVES ET LA FABRICATION DE L'AUVENT MÉTALLIQUE DE LA STATION-SERVICE TRADEX HINSOU
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

13

Reference	00002/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00002/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 09 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONR/MINADER/CIPM/2022FINANCEMENT : BIP DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC), EXERCICE : 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	S2/43/002/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMa/BAO Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°S2/43/002/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/BAO/2022 DU 09 JAN 2023 POUR LA PRE QUALIFICATION DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, DE CABINETS ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINFOPRA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	31-01-2023

15

Reference	n/a Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000039/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/COOR-AD/UAO/AA DU 03 JAN 2023, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0000009/AAMI/MINEPAT/SIGAMP-94/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDE/CABINETS D'ETUDE OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDE/CABINETS D'ETUDE, POUR LA REALISATION DU PROJET D'EXTENSION DE L'APPLICATION DE GESTION DU COURRIER EN VUE DE LA NUMERISATION DES ACTES SIGNES DU MINEPAT.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

16

Reference	00160/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 00160/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 05.01.2023PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS DE VEHICULES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	? 15 /DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 15 /DM/C-AYOS/2023 DU 06/01/2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NGOLEBOMO DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

18

Reference	0080/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N°023/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05 JANVIER 2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'INFRUCTUOSITE N°11396/22/DG/DAG/SDECEMBRE2022 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR FOURNITURE D'UN LOT DE 1100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	ADDITIF N° 001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DE 500 BOITES A PHARMACIE POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET MODULE DE BASE DU RGEA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	N°00168/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°16640/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	? 14 / DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 14 / DM/C-AYOS/2023 DU 06/01/2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE ASSO'O OBAM - MBAKOK - ATONG DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

22

Reference	00161/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00161/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 05.01.2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 14489/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 1ER NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS DE VEHICULES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT(CAA).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	S2/43/001/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/BSCSEM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°S2/43/001/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/BSCSEM/2023 DU 09 JAN 2023 POUR LA PRE QUALIFICATION EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DE HAUTE DISPONIBILITE DES SERVICES DIGITALISES AU MINFOPRA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	31-01-2023

24

Reference	025/DG /TRADEX/CIPM /22 du 30/12/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES CUVES ET LA FABRICATION DE L'AUVENT MÉTALLIQUE DE LA STATION-SERVICE TRADEX HINSOU
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

25

Reference	ADDITIF N° 001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DE 1000 POWER BANK POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET MODULE DE BASE DU RGAE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	N°000012/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000012/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU30/12/2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	001/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 26ML ET SES VOIS D'ACCES SUR LA RIVIERE FOULOU, DANS LA VILLE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. PROGRAMME ANNUEL 2022.FINANCEMENT : BIP/MINEPAT/CHAPITRE 94 EXERCICE 2022-2023 . LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	10-02-2023

28

Reference	002/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023 RELATIVE AU CONTROLE TECHNIQUE DE L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA CUD FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	07-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [°011/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU30/12/2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, RÉPARTIS EN DEUX (02), EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

30

Reference [D13-490/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM DU 22/12/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-490/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM DU 22/12/2022 POUR LASELECTION DES ENTREPRISES NATIONALES EN VUE DE CONSTITUER UNE BASE DE DONNEESDES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE L'ANNEE 2023 DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO.FINANCEMENT : BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENTÉCONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA), FONDS SAOUDIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT (FSD), FONDS KOWEITIEEN POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA) ET L'ETAT DU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-01-2023

31

Reference [N°010/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU 30/12/2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE MEKAM I (EGLISE ADVENTISTE)-MEKOM II (SECTION I), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [09/C/C-DIR/SG/2022 DU 27 DECEMBRE 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/C-DIR/SG/2022 DU 27 DECEMBRE 2022PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N°09/DM/C-DIR/SG/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 OBJET DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°15/AONO/C DIR/ CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE, DANS LA COMMUNE DE DIR,DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [00173/C/MINH DU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE NO 00173/C/MINH DU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU DU 28 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 010/DP/MINH DU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 15/07/2022 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE SUR LE BILAN 20 ANS DE CONTRACTUALISATION ETAT-VILLESMAITRE D'OUVRAGE : MINH DUUNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP: 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL: MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA CUDFINANCEMENTS : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	07-02-2023

35

Reference	N°028/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°028/C/FEICOM/DG DU 05JANVIER 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-AG/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES EN TROIS (03) LOTS AU FEICOM, LOT 2.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

36

Reference	022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION N°1396/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 30 DEC 2022 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLE DE COTON A LA SODECOTON.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	001/AONO/C.LB/CIPM-TBEC/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 UU 06/01/2023EN PROCEDURE DTIRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE EL BIRKE (LOT 01) ET D'UN BLOCDE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MICHISICA (LOT 02), DANS LACOMMUNE DE LOGONE BIRM, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGIONDE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-01-2023

38

Reference	003/AONO/C/LOGONE BIRNI/CIPM-TBEC/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C/LOGONE B1RNI/CIPM-TBEC/2023DU 06/01/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UN LOGEMENT D'ASTREINT AL'EOLE PUBLIQUE DE DARSALA (LOT01)ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINT AL'EOLE PUBLIQUE DE EL BIRKE(LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENTDU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-01-2023

39

Reference	029/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°029/C/FEICOM/DG DU 05 JANVIER 202 1PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-AG/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES EN TROIS (03) LOTS AU FEICOM, LOT 3.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	11394/22/PG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT Lire
Titre/objet	DECISION N°11394/22/PG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DO 30 DEC 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°108/22/AONO/SDCC/CIPM DU 28/11/2022 PORTANT POUR L'ACQUISITION ET LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE BASE DE DONNÉES ORACLE ENTREPRISE EDITION À LA SODECOTON.
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A «L'ACQUISITION DU MATERIEL SUPPLEMENTAIRE DE TERRAIN POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET DU MODULE DE BASE DU RGAE» DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT IDA NO 6140-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations portant sur : « **L'ACQUISITION DU MATERIEL SUPPLEMENTAIRE DE TERRAIN POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET DU MODULE DE BASE DU RGAE** »

3. Participation et origine

N°	SOUSSIONNAIRES	TELEPHONES
1	ETS DJOMA	Tél : 673 92 33 52/699 10 24 10
2	ETS LIPACHA	Tél : 677 66 23 16/696 11 94 81
3	ICONE BTP SARL	Tél : 695 039 507

4. Remises des offres

Les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles seront chiffrées et remises au service chargé de la passation du contrat le liant au PEPS.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir adresser à l'adresse indiquée suivante : « **Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence des Nations Unies pour le Développement (IPNUD), BP 660 Yaoundé**, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com », portant la mention

« **DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023, RELATIVE AL'ACQUISITION DU MATERIEL SUPPLEMENTAIRE DE TERRAIN POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET DU MODULE DE BASE DU RGAE** »
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE LECTURE

5. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

6. Cautionnement Provisoire

Le prestataire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 390 000 FCFA
L'absence de caution de soumission entraînera le rejet de son offre.

7. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le **25 Janvier 2023 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés** à la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications.
Le prestataire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le prestataire en tant que fournisseur principal au cours des

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

10. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions qualifiées pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

11. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, **à 14 heures**

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°031/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA RÉÉPREUVE/REQUALIFICATION ET LA PEINTURE DES BOUTEILLES DE GAZ DOMESTIQUE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des Marchés objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS	MONTANTS	DELAIS D'EXECUTION
		HT en FCFA	TTC en FCFA	
N°1	ENERGIZ SARL BP 279 Douala	Cent huit millions sept cent soixante-quatre mille cent (108 764 100)	Cent vingt-neuf millions sept cent un mille cent quatre-vingt-neuf (129 701 189)	Douze (12) mois
N°3	PETRO SERVICES BP 25015 Douala	Quatre-vingt-quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (84 298 750)	Cent millions cinq cent vingt-six mille deux cent cinquante-neuf (100 526 259)	Douze (12) mois

Il les invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation des Marchés correspondants.

Les Marchés des lots N°2, N°4 et N°5 sont déclarés infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 30 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°00163/CAA/DAG/SDAAB/SM DU05.01.2023DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'OFFRES N°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 1ER NOVEMBRE 2022 RELATIF L'ACQUISITION EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS DE VEHICULES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun,

Vu Le Décret n° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement;

Vu le Décret n° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres N°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 du 1^{er} Novembre 2022relatif à l'acquisition en deux (02) lots indépendants de véhicules à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Le lot 1 de l'Appel d'Offres N°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 du 1^{er} novembre 2022pour l'acquisition en deux lots indépendants de véhicules à la caisse autonome d'amortissement est, à compter de la date de signature de cette décision, déclaré infructueux conformément aux dispositions du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0022 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0042-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT** du 05/01/2023, le marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre (MOE) pour le suivi, le contrôle qualité et la surveillance de l'exécution des travaux de réfection des chaussées des postes de stationnements B2, C7, de l'esplanade de l'aérogare fret côté piste et du bitumage d'une portion de la route DHL – Doual'air – Pool pétrolier de l'Aéroport International de Douala, a été attribué au Groupement **SS-F SOLUTIONS SARL/DIDON- CONSEILS SARL**, BP: 30 011 Yaoundé, Tél: 656 82 76 73/620 23 88 07, pour un montant de **cinquante-huit millions trois cent soixante-quinze mille cent trente-cinq (58 375 135) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N° 001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DE 1000 POWER BANK
POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET MODULE DE BASE DU RGAE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : Les plis seront ouverts le **13 Janvier 2023 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LIRE : Les plis seront ouverts le **17 Janvier 2023 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00002/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 09 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONR/MINADER/CIPM/2022FINANCEMENT : BIP DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE (FODECC), EXERCICE : 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Entreprise **HADRON SABP : 12850 – Yaoundé, Tél : 675.188.416 / 651.431.040**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence **N°001/AONR/MINADER/CIPM/2022** du **18 octobre 2022**, relatif à la dématérialisation des procédures d'immatriculation et de tenue du registre des sociétés coopératives du Cameroun, phase I.

Montant du Marché : Cinquante-trois millions trois-cent-quatre mille sept-cent-cinquante (**53 304 750**) **FCFA TTC**.

Délai d'exécution : Six (**06**) mois.

L'intéressée est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

TRADEX S.A

DECISION N°026/DG/TRADEX/CIPM/22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA RÉÉPREUVE/REQUALIFICATION ET LA PEINTURE DES BOUTEILLES DE GAZ DOMESTIQUE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°029/AONO/TRADEX/CIPM/22 du 29 novembre 2022, relatif à la réépreuve/requalification et la peinture des bouteilles de gaz domestique pour le compte de TRADEX S.A. ;

Considérant le Procès-Verbal N°159/CIPM-TRADEX/2022 du 27 décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 29 novembre 2022, pour les montants et les délais ci-après :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS	MONTANTS	DELAIS D'EXECUTION
		HT en FCFA	TTC en FCFA	
N°1	ENERGIZ SARL BP 279 Douala	Cent huit millions sept cent soixante-quatre mille cent (108 764 100)	Cent vingt-neuf millions sept cent un mille cent quatre-vingt-neuf (129 701 189)	Douze (12) mois
N°3	PETRO SERVICES BP 25015 Douala	Quatre-vingt-quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (84 298 750)	Cent millions cinq cent vingt-six mille deux cent cinquante-neuf (100 526 259)	Douze (12) mois

Article 2 : Les Marchés des lots N°2, N°4 et N°5 sont déclarés infructueux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 30 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°023/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05 JANVIER 2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'INFRUCTUOSITE N°11396/22/DG/DAG/SDECEMBRE2022 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR FOURNITURE D'UN LOT DE 1100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ; Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/08/2022 pour la fourniture d'un lot de 1 100 tonnes de fil d'acier phosphaté pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON ;

Considérant La Décision d'infructuosité N°11396/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA du 30 Décembre 2022;

Considérant La Lettre N°135/22/SDCC/CIPM du 20 décembre 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La décision d'infructuosité N°11396/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA du 30 décembre 2022 de l'Appel d'Offres International Ouvert N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/08/2022 pour la fourniture d'un lot de 1 100 tonnes de fil d'acier phosphaté pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON est annulée conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa I du Décret N°2018/355 du 12 Juin 2018 .

Article 2 : La présente décision sera enregistrée.et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 5 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°16640/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Cout Prévisionnel

Au lieu de ...

La période de couverture pour cette prestation pluriannuelle est de **36 mois**, répartis comme suit :

Année	ACTIVITE S
1 ^{ère} tranche ferme : 12 mois ; 2022	Fourniture et installation des licences Microsoft sur site Souscription annuelle N°1 et installation des licences Microsoft cloud Recyclage des utilisateurs Transfert de compétences aux Administrateurs
1 ^{ère} tranche conditionnelle de 12 mois ; 2023	Souscription annuelle N°2 des licences Microsoft cloud Assistance et support technique Formation des Administrateurs
2 ^{ème} tranche conditionnelle de 12 mois. 2024	Souscription annuelle N°3 des licences Microsoft cloud Assistance et support technique optimisation de l'exploitation formation avancée des utilisateurs formation éditeur avancée des Administrateurs

Lire plutot

The estimated cost of this service for the three years is CFAF 110,000,000, spread over the three instalments as follows:
 v Fix term of 12 months, Fiscal year 2022: 50,000,000 FCFA;
 v 1st conditional term of 12 months, Fiscal year 2023: 30,000,000 FCFA;
 v 2nd conditional term of 12 months, Fiscal year 2024: 30,000,000 FCFA

2	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : 105 000 (Cent cinq mille) FCFA, dans le compte N° 33 59 88 00001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).
	Lire plutot The Tenders file can be obtained from the CAA Market Service (SM) located at level – 1, door S1.08 of its headquarters building, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel: 222 22 22 26/222 22 01 87, upon presentation of a cash payment receipt for a non-refundable sum of 105 000 (One hundred and five thousand) CFA Francs in account No. 33 59 88 60001-89 opened in the name of ARMP in the books of different BICEC branches. When withdrawing the file, tenderers must register by leaving their full address (post office box, telephone, email).

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique et financier selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système de notation à points.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre non conforme aux spécifications demandées ;
- Absence de certificat de partenaire Gold minimum des solutions Microsoft en cours de validité ;
- Offre technique n'ayant pas satisfait au moins à 80 points sur 100 de l'ensemble des critères essentiels ;
- Offre financière incomplète ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres techniques seront effectués suivant la notation à points et porteront sur les aspects suivants :

N°	CRITERES	NOTE
1	Presentation de l'offre	05
2	Références du soumissionnaire	15
3	Plan de travail et methodologie	30
4	Logistique	10
5	Qualification et Expérience des Experts	40
TOTAL		100

Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu une Note technique (ST) supérieure ou égale à 80 points sur 100 sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de Sélection « Fondée sur la Qualité et le Coût ». La note globale sera calculée par la combinaison pondérée des scores techniques et financiers suivant la formule ci-après :

Les poids respectifs attribués aux Propositions technique (T) et financière (P) sont :

T = 70% et P = 30 %

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$S_f = 100 \times F_m / F$,

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Le Score global (S) sera :

$S = (S_t \times T) + (S_f \times P)$

(Sf) Les scores financiers et (St) Scores techniques.

3 Critères d'évaluation**Lire plutôt**

- Absence or non-compliance of an administrative document after 48 hours from the date of opening of the bids;
- Absence of bid bond;
- Offer not in accordance with the requested specifications;
- Absence of a valid Microsoft GOLD solution partner certificate;
- Incomplete financial offer;
- Presence of financial information in the technical offer
- Technical score less than 80 points out of 100 of all essential criteria;
- False declaration and falsified document;
- Incomplete technical offer;
- Non-compliance with the format: PDF format for textual documents and JPEG for images.

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

COMMUNE D'AYOS

**DECISION MUNICIPALE N° 13 /DM/C-AYOS/2023 DU 06/01/2023 PORTANT
ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 28
DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX CONNEXES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 28 décembre 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes ;

DECIDE:

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert

JDM N° 2724 DU 10 Janvier 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 24/94

11/01/2023



***N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 28 décembre 2022
en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux
de réhabilitation de certaines voiries de la ville
d'Ayos avec travaux connexes, est annulé.***

Article 2: *La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.*

AYOS le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N°00161/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 05.01.2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 14489/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 1ER NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS DE VEHICULES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT(CAA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, B.P. 7167 Yaoundé,
Communique :

Par décision **N°00160/CAA/DAG/SDAAB/SM du 05.01.2023**

La Société **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES**, B.P. : 1217 Douala, Tél. (237) 233 39 80 56 / (237) 233 39 06 96/ Fax : 233 39 66 56, a été retenue adjudicataire du lot 2 du Marché relatif à l'Appel d'Offres n°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 du 1^{er} novembre 2022 pour l'acquisition en deux (02) lots indépendants de véhicule à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant Toutes Taxes Comprises de Francs CFA **cinquante-cinq millions (55 000 000)** et un délai de livraison de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Le Directeur Général de la Société **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise à son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé Tél : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, pour recevoir la notification de la décision.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N° 001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DE 500 BOITES A
PHARMACIE POUR LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RGPH ET MODULE DE BASE DU RGEA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : Les plis seront ouverts le **13 Janvier 2023 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LIRE : Les plis seront ouverts le **17 Janvier 2023 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00001/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 DU 03/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DES SURVIVANTES DE VBG/VCE/EAS/HS DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDÉRE ET YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies(UNDB online) en date du 05 août 2019et dans Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

La Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) pour le « **suiwi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé** ». Les prestations du Consultant de manière générale, consisteront à mettre en œuvre une stratégie adaptée de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre dans la zone cible du projet.

3. Consistance des prestations

Les services du consultant portent sur le suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousséri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé».

Les services comprennent :

- Actualiser la cartographie, des structures de référencement et de prise en charge des survivantes dans les quartiers où les activités de sous projets de proximité du Projet se mettent en œuvre, ainsi que les noms et contacts des sage-femmes traditionnelles s'il en existe, les leaders femmes dans la communauté, les lieux de rencontre des femmes dans les quartiers, les femmes qui participent au traitement des problèmes de VBG.
- Conformément aux bonnes pratiques de prise en charge de survivantes de VBG/EAS/HS, fournir une analyse de la qualité des services fournis par chaque service de prise en charge identifié.
- Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et prévention de ces risques aussi bien au niveau des communautés concernées qu'auprès des travailleurs embauchés par le projet. Ces campagnes devront comprendre, entre autres, la sensibilisation et formation régulière des travailleurs et des communautés touchées par le projet sur les VBG, l'EAS et le HS, leurs causes et conséquences et les risques spécifiquement liés au projet, les services de réponse disponibles aux survivant(e)s, les standards de conduite du projet et les sanctions prévues en cas de violation, le MGP, les façons de le saisir et ses objectifs, etc.
- Actualiser le rapport d'évaluation des risques de VBG/VCE/EAS/HS dans les zones de mise en œuvre du Projet. Cela impliquera, sur la base de ce qui a été préalablement produit par le consultant, de caractériser les différentes formes de VBG/VCE/EAS/HS, les principales victimes, les auteurs et les circonstances de l'événement, les ONG/OSC qui travaillent sur la violence basée sur le genre dans les zones et comment la VBG est adressée. Cette mise à jour devra prendre en compte les zones de mise en œuvre des sous-projets de proximité.
- Actualiser le système de référencement élaboré pour les zones respectives du projet. Le système de référencement de façon opérationnelle est un système d'alerte rapide des cas de VBG/VCE/EAS/HS. Ce système d'alerte devra faire l'objet de formation à l'attention de tous les acteurs de mise en œuvre du plan d'action de prévention et d'atténuation des risques dans toutes les villes cibles du PDVIR. Il devra prendre en compte les éléments socioculturels qui peuvent promouvoir ou aider à réduire la VBG.
- Évaluer les capacités des OSC locales qui sont recrutées en vue de la sensibilisation communautaire sur les VBG/VCE/EAS/HS. Il s'agira d'évaluer les capacités logistiques, pédagogiques (y compris les supports de communication), humaines en vue d'identifier les faiblesses et les axes/stratégies d'amélioration dans chacune des villes cibles du Projet.
- Organiser des sessions d'éducation et de sensibilisation des points focaux et leaders communautaires intervenant dans la gestion des VBG, ses effets et la nécessité de la prévenir.
- Discussion et formation des groupes de femmes et des filles. Dans les quartiers qui n'ont pas de groupes de femmes, organiser les femmes et les filles en groupes. Organiser des programmes d'éducation et de sensibilisation basés sur les problèmes spécifiques qui affectent directement les femmes et les filles, les risques liés aux activités du Projet.
- Mettre en place et coordonner un système de gestion de l'information dans le domaine de la VBG/VCE/EAS/HS et faciliter le partage de connaissances, la collaboration et le soutien mutuel entre les acteurs travaillant dans ce domaine.
- Suivre la mise en œuvre complète des services de prise en charge des victimes de VBG, y compris la coordination et l'orientation vers le conseil et le soutien psychosocial, les services de santé, les services juridiques, les moyens de subsistance, etc dans toutes les villes cibles du Projet.
- Développer et mettre en œuvre un plan spécifique de prise en compte de la lutte contre les violences basées sur le genre dans toutes les activités du Projet. Ce plan devra se fonder sur les résultats de l'état des lieux et devra inclure les objectifs à atteindre, les activités à mettre en œuvre (sensibilisations, renforcement des capacités, causeries éducatives etc.), les résultats attendus.
- Elaborer en collaboration avec le responsable sociale et le responsable communication du PDVIR, un plan de communication spécifique lié aux risques de VBG/VCE/EAS/HS ;
- Assurer le suivi de la contractualisation locale des prestations offertes par les services locaux d'assistance aux survivantes ;
- Documenter les bonnes pratiques ou succès stories vécues suite à la mise en œuvre des activités ;
- Assurer le suivi de la contractualisation locale des prestations offertes par les services locaux d'assistance aux survivantes ;
- Documenter les bonnes pratiques ou succès stories vécues suite à la mise en œuvre des activités ;
- Proposer des ajustements du Plan d'actions de prévention et d'atténuation des VBG/EAS/HS et VCE et les mesures appropriées pour assurer leur bonne exécution ;
- Rédiger les rapports mensuels, trimestriels et final de sa mission et les transmettre à la CCP ;
- Participer aux réunions liées aux VBG/EAS/HS ;
- Actualiser le MGP Projet en prenant en compte les aspects de prise en charge des survivantes de VBG ;
- Développer et appuyer la mise en œuvre un système efficace de prise en charge rapide des victimes des violences basées sur le genre, impliquant des acteurs de mise en œuvre du Projet ;
- D'appuyer la CCP dans la mise en place du MGP et en particulier la saisie, la gestion et le rapportage des plaintes liées aux VBG lors de la mise en œuvre du projet, conformément au manuel du MGP qui sera développé et mis en place pour assurer une gestion éthique et confidentielle des plaintes de VBG. D'assurer l'accès des survivant(e)s aux

soins holistiques, y compris au moins la prise en charge psychosociale, médicale et juridique/judiciaire, par le biais d'un protocole de réponses axé sur la/le survivant(e) ; servir au sein de l'Equipe de Conformité ;

- Documenter les résultats enregistrés, les leçons apprises.

4. Période d'exécution

Il est prévu que les prestations soient réalisées pour une période de 12 mois.

5. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, (1^{ère} page et page de signature du contrat, et procès-verbal de réception/attestation de bonne fin), expérience dans des conditions semblables (projets d'infrastructures), disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc). Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir :

- Une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des questions de VBG/VCE/EAS/HS ;
- Une expérience spécifique d'au moins trois (03) références avec justificatifs précisés au point 5 ci-dessus, dans le suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS au cours des cinq (5) dernières années ;
- Une expérience en matière de suivi des questions environnementales et sociales dans les projets de construction/réhabilitation des voiries urbaines ou infrastructures routières.
- L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, soit en version numérique en format **PDF & Word** par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **09/02/2023, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – recrutement d'un Consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousséri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé
A N'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

7. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé

BP : 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34

Email : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à pdue_nouadje@yahoo.fr, chandourenkoma@gmail.com, lorraionanena@gmail.com, issamoula.hissein@gmail.com;

9. Evaluation et publication des résultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de qualification du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 3 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N°S2/43/002/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/BAO/2022 DU 09 JAN 2023 POUR LA PRE QUALIFICATION
DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, DE CABINETS ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX
D'ETUDES POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION DU
MINFOPRA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, s'est doté dans le cadre de son premier Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) réalisé en 2016, d'une feuille de route de construction de son Système d'Information. Celui-ci doit être à même de servir efficacement les missions stratégiques confiées au MINFOPRA, tout en étant conforme à l'état de l'art informatique.

Ce SDSI initial au large spectre (stratégique, système d'information et technique), doit être réexaminé de manière régulière et en particulier actualisé sur son l'architecture compte tenu des évolutions de l'environnement et du nouveau défi de digitalisation du service public auquel est confronté le MINFOPRA.

Dans ce cadre l'architecture fonctionnelle a permis de mettre en exergue les grandes fonctions nécessaires à la réalisation des activités du Ministère dans un document partageable par tous les acteurs et devant être opérationnel par rapport à l'usage au quotidien du Système d'Information.

Les exigences dans l'environnement du MINFOPA ainsi que les évolutions multiples intervenues depuis trois (03) ans, n'ont permis de disposer aujourd'hui d'une vision applicative suffisamment consolidée de l'ensemble du Système d'Information

Aujourd'hui, la vision du Système d'Information par les utilisateurs est encore appréhendée de manière atomisée et par unité sur leurs périmètres respectifs, en l'absence de la vision globale et cohérente recherchée. Ainsi perdurent les failles déjà constatées : faibles fonctionnalités offertes, insuffisance de fonctionnalités développées, absence de mutualisation de fonctions ou de référentiels partagés, absence de capitalisation du savoir par les Système d'Information.

Reflet d'une vision fonctionnelle pas suffisamment partagée, le patrimoine applicatif n'est pas véritablement inscrit dans le plan d'urbanisme, d'où une cohérence technique difficile et peu gouvernée conjointement par les utilisateurs et le personnel informaticien.

Dans le but de constituer une liste restreinte des prestataires devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des travaux d'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information du MINFOPRA, un Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'intention des bureaux d'études, désireux de fournir cette prestation.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques, de cabinets et/ou de groupements de bureaux d'études techniques agréés pour l'élaboration d'un Schéma Directeur du Système d'Information du MINFOPRA.

3. Consistance des prestations

La présente mission consistera à réaliser un ensemble de prestations regroupées en cinq (05) phases à savoir :

Phase 1 : Bilan et analyse de l'architecture applicative existante

Phase 2 : Orientation et déclinaison de la cible

Phase 3 : Plan de convergence

Phase 4 : Plan de compréhension du système

Phase 5 : Porte feuilles des projets avec un plan d'action pour la mise en œuvre

4. Période d'exécution

Le délai d'exécution de la prestation sera proposé par chaque soumissionnaire et constituera un des éléments de l'offre. Il ne devra pas dépasser quatre (04) mois.

5. Participation et origine

La participation au présent AMI est ouverte aux Cabinets de droit camerounais, ayant des expériences prouvées dans les différents champs d'expertise couverts par l'étude, notamment l'élaboration des stratégies IT et schéma directeurs informatiques. Le Cabinet doit avoir une forte expérience dans la conduite de travaux similaires au sein de l'administration publique Camerounaise et justifier des références et de compétences ci-après :

- Avoir réalisé au moins quatre (04) études dans le domaine de l'informatique

- Avoir des rapports de collaboration (Contrat de travail ou contrat de consultant) avec quatre (04) experts différents répondant aux critères suivants :

6. Financement

La présente prestation est financée par le Budget d'Investissement Public du MINFOPRA, exercice 2023. Le montant prévisionnel de la prestation est de **cinquante (50 000 000) millions de francs CFA**

7. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5ème étage du bâtiment principal porte 506 au plus tard, **le mardi, 31/01/ 2023 à 12 heures précises, (heure locale)**, avec la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N°S2/43/002/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMa/BAO/2022 DU 09 JAN POUR LA PRE QUALIFICATION DE
BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, DE CABINETS ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES
POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFOPMRATION.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

*Le dépouillement des offres se fera le 31/01/ 2023 à 13 heures dans la salle de réunion au 5ème étage porte 510 au
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.*

8. Composition du dossier

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de non-redevance fiscale ;
3. Un certificat de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
5. Une copie certifiée du registre de commerce ;
6. Une déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné une prestation.

En cas de groupement, une attestation de non faillite doit être fournie par chacun des candidats qui constituent le groupement.

2 Volume B (Dossier Technique)

2.1 Expérience du Cabinet

Le dossier technique devra comprendre :

1. La présentation de l'entreprise ou du BET ;
2. La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans la cadre de la mission et ses attributions.
3. Les références du candidat (le bureau présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
4. Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.

NB : Pour chaque candidat, joindre CV et copie des diplômes.

2.2 Profil du personnel

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser est la suivante :

- Chef de mission : Expert en systèmes d'information (Bac+5 au moins en système d'information) ayant au moins 15 ans d'expérience, et 03 projets dans le domaine des études TIC ;
- Un ingénieur Informaticien (Bac+5 au moins) spécialisé en architecture Système d'Information): ayant au moins cinq (05) ans d'expérience, et 02 projets dans le domaine des TIC ;
- Ingénieur informaticien spécialisé en Sécurité informatique : (Bac+5 au moins en informatique) ayant au moins trois (03) ans d'expérience et 02 projets dans le domaine des TIC ;
- Ingénieur Informaticien spécialisé en systèmes et réseaux (Bac + 5 au moins en informatique disposant au moins trois (03) ans d'expérience, et 1 projet dans le domaine des TIC.

9. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. Etre une Entreprise de droit camerounais ;
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point VI.1 ci-dessous ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux points VI.2.

1 Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- absence d'un personnel clé du projet ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100.

2 Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Présentation générale.....02 points
- Références.....10 points
- Personnel.....60 points
- Méthodologie et compréhension (compréhension de la mission et présentation de méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail)20 points
- Moyens logistiques.....8 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires ainsi que les termes de références liés au présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (**Service des Marchés**) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5^{ème} étage du bâtiment principal
porte 506 Tél : 222 22 05 23.

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 0000039/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/COOR-AD/UAO/AA DU 03 JAN 2023, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0000009/AAMI/MINEPAT/SIGAMP-94/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDE/CABINETS D'ETUDE OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDE/CABINETS D'ETUDE, POUR LA REALISATION DU PROJET D'EXTENSION DE L'APPLICATION DE GESTION DU COURRIER EN VUE DE LA NUMERISATION DES ACTES SIGNES DU MINEPAT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Les Bureaux d'Etude/Cabinets d'Etude ou Groupements de Bureaux d'Etude/Cabinets d'Etude ayant manifesté leur intérêt pour la l'extension de l'application de gestion du courrier en vue de la numérisation des actes signés du MINEPAT, sont informés que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats contenus dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Adresses	Téléphones
1	ICCSOFT	BP : 5937 Yaoundé	697959550
2	GROUPEMENT MADIA SARL/GOLD TELCOM SAR	BP : 8857 Yaoundé	676509526
3	AFREETECH	BP: 4687 Yaoundé	242685677
4	SOREPS	BP : 13438 Yaoundé	22219097
5	KIAMA SA	BP : 15709 Yaoundé	222209043

Les Bureaux d'Etude/Cabinets d'Etude, ou Groupements de Bureaux d'Etude/Cabinets d'Etude sus listés sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP-94), située au 3^{ème} étage de l'Immeuble AMACAM, au boulevard du 20 Mai, porte 317, pour suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Janvier 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

TRADEX S.A

DECISION N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES CUVES ET LA FABRICATION DE L'AUVENT MÉTALLIQUE DE LA STATION-SERVICE TRADEX HINSOU

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/TRADEX/CIPM/22 du 29 novembre 2022, relatif à la fourniture des cuves et la fabrication de l'auvent métallique de la station-service TRADEX HINSOU ;

Considérant le Procès-Verbal N°158/CIPM-TRADEX/2022 du 27 décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 028/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 29 novembre 2022, pour les montants et les délais ci-après :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS	MONTANTS	DELAIS D'EXECUTION
		HT en FCFA	TTC en FCFA	
N°1	COMETAL S.A. BP 4382 Douala	Soixante un millions cinq cent vingt-trois mille cinq cent trente-deux (61 523 532)	Soixante-treize millions trois cent soixante-six mille huit cent douze (73 366 812)	Un (01) mois
N°2	BCB METAL Bassa - Douala	Seize millions six cent huit mille cinq cents (16 608 500)	Dix-neuf millions huit cent cinq mille six cent trente-six (19 805 636)	Deux (02) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 30 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N° 00160/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 05.01.2023 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS DE VEHICULES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun,

Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 Portant Réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2017/285 du 08 juin 2017 Portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres N°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 du 1^{er} Novembre 2022 relatif à l'acquisition en deux (02) lots indépendants de véhicules à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

DÉCIDE

Article 1^{er}: La Société **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES**, B.P. : 1217 Douala, Tél. (237) 233 39 80 56 / (237) 233 39 06 96/ Fax : 233 39 66 56, a été retenue adjudicataire du lot 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°14489/AONO/CAA/CIPM/2022 du 1^{er} novembre 2022 relatif à l'acquisition en deux lots indépendants de véhicule à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Francs CFA cinquante-cinq millions (55 000 000) et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours**

Article 2 : Le Directeur Général de cette société est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, à son immeuble siège sis au Boulevard du 20 mai Yaoundé, pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 14 / DM/C-AYOS/2023 DU 06/01/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE ASSO'O OBAM - MBAKOK - ATONG DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de cantonnement sur le tronçon de route Asso'o Obam - Mbakok - Atong dans la Commune d'Ayos ;

-

DECIDE:

***Article 1 :L'Appel d'Offres National Ouvert
N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022
en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux
de cantonnage sur le tronçon de route Asso'o Obam
- Mbakok - Atong dans la Commune d'Ayos, est
annulé.***

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

AYOS le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°030/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 30/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 29 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES CUVES ET LA FABRICATION DE L'AUVENT MÉTALLIQUE DE LA STATION-SERVICE TRADEX HINSOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des Marchés objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS	MONTANTS	DELAIS D'EXECUTION
		HT en FCFA	TTC en FCFA	
N°1	COMETAL S.A. BP 4382 Douala	Soixante un millions cinq cent vingt-trois mille cinq cent trente-deux (61 523 532)	Soixante-treize millions trois cent soixante-six mille huit cent douze (73 366 812)	Un (01) mois
N°2	BCB METAL Bassa - Douala	Seize millions six cent huit mille cinq cents (16 608 500)	Dix-neuf millions huit cent cinq mille six cent trente-six (19 805 636)	Deux (02) mois

Il les invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation des Marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 30 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**DECISION N°001 DU 28 DÉCEMBRE 2022 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
N°003/LC/CAD3/CIPM/2022 SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0_04_/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e, Grand Officier de l'ordre national de la valeur

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la république du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu le Décret 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n°000300/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection de **M. EPOUPA BOSSAMBO VALENTIN**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e,

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes auprès des communautés urbaines, des communes et communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision n°005 du 12 mai 2022 portant qualification d'un soumissionnaire à l'Appel d'Offres National Ouvert N°0_04_/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 04 avril 2022, pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU, dans l'Arrondissement de Douala 3^{ème} ;

Vu la correspondance n°677/L/M/SG/CAD3/2022 du 12 octobre 2022 portant mise en demeure à l'entreprise AUTHENTIC NATIONAL COOPERATION (ANC), restée sans suite ;

Considérant les nécessités de service

-

DECIDE:

Article 1^{er}: Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, **RESILIEE**, la DECISION n°005 du 12 mai 2022 portant qualification d'un soumissionnaire à l'Appel d'Offres National Ouvert N°0_04_/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 04 avril 2022, pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU, dans l'Arrondissement de Douala 3^{ème}.

Article 2 : La présente Décision qui prend effet à partir de la date de signature sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 28 Décembre 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MINADER/CIPM/2022
DU 10 JANVIER 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES
ET BUREAUTIQUES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION, DE
TENUE DU REGISTRE ET DU SUIVI DES ACTIVITES COOPERATIVES.**

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
IMPUTATION
411 00 10 22 28 01

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place d'une plateforme web et mobile pour la dématérialisation des procédures d'immatriculation et de gestion du registre des sociétés coopératives au Cameroun, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques et bureautiques pour la dématérialisation des procédures d'immatriculation, de tenue du registre et du suivi des activités coopératives.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

N°	DESIGNATION	QUANTITE
01	Ordinateur de bureau complet	32
02	Ordinateur de bureau tout en un	8
03	Onduleurs	40
04	Imprimante multifonction noir sur blanc	22
05	Photocopieur	1
06	Surge de protection	40
07	Modem Internet	15
08	Climatiseur Split	4
09	Clés USB 32 Go	32
10	Vidéo projecteur	3
11	Antivirus Kaspersky Internet Security (3 licenses)	44
12	Installation et configuration des postes dans les services centraux	12
13	Installation et configuration des postes dans les délégations régionales	20

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante-trois millions six cent soixante mille (63 660 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les présentes prestations, objet du présent Appel d'Offres seront effectuées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux informatiques.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le **Fonds du FODECC, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 411 00 10 22 28 01.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural / Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés Publics, Téléphone : 222 221 624, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 221 624, 3^e chalet) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-treize mille (73 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, au plus tard **le 02 février 2023 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/MINADER/CIPM /2022 DU 10 JANVIER 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION, DE TENUE DU REGISTRE ET DU SUIVI DES ACTIVITES COOPERATIVES.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum accordé par le Maître-d'ouvrage pour la livraison des fournitures et l'exécution desdits travaux ; objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commencer les prestations et l'exécution des travaux.
2. Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront livrées dans les 10 Délégations Régionales du MINADER.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres. Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, d'un montant **d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps, le **02 février 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) dans la salle de conférence dudit ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative au-delà du délai de 48 heures;
- Absence de la caution de soumission ou non-conformité du modèle de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Délai supérieur au délai prescrit;
- Non-respect des modèles des pièces (pièces de l'annexe 10) ;
- Absence de garantie du service après – vente ;
- Absence du prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une rubrique de l'offre Financière ;
- Non satisfaction d'au moins **75%** des critères essentiels ;
- Références générales justifiées de l'entreprise dans le domaine :

Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) Marché/Lettre Commande similaire sur cinq dernières années, durant la période allant de 2017 à 2021, d'un montant dudit Marché ou de ladite Lettre Commande supérieur ou égal à trente (30) millions de francs CFA, les coordonnées du responsable du projet ou du Maître d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies du marché ou de la lettre commande première page, et dernière page, PV de réception certifiant la bonne exécution du Marché ou de la Lettre Commande ou la Mainlevée).

NB : Toutes les pièces certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de trois (03) mois.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
3	Délai de livraison ? un (01) mois		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, DF, signés, paraphés et datés à la dernière page		
6	Service après-vente		

7	Personnel à mobiliser dans le cadre des services connexes (installation du matériel et formation des utilisateurs)		
8	Garantie ? 06 mois		

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins **75% de Oui** pour **100** de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés du MINADER, téléphone 222 221 624.

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 15 /DM/C-AYOS/2023 DU 06/01/2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NGOLEBOMO DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de deux salles de classe à l'école primaire de Ngolebomo dans la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 :L'Appel d'Offres National Ouvert

JDM N° 2724 DU 10 Janvier 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 49/94

11/01/2023



***N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022
en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux
de réhabilitation de deux salles de classe à l'école
primaire de Ngolebomo dans la Commune d'Ayos,
est annulé.***

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N°S2/43/001/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMA/BSCEM/2023 DU 09 JAN 2023 POUR LA PRE
QUALIFICATION EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DE HAUTE DISPONIBILITE DES SERVICES
DIGITALISES AU MINFOPRA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but d'améliorer la qualité de service et satisfaire ses usagers, le MINFOPRA a engagé des actions visant la digitalisation de l'ensemble de ses services. Lesdits services sont souvent interrompus pour des raisons diverses au grand dam des agents publics.

Afin de résoudre ces dysfonctionnements et de continuer à fournir un service de qualité, il est nécessaire de mettre en place de la haute disponibilité (ou High Availability ou HA) qui permettra d'assurer et de garantir la bonne organisation des applications et services en exploitation, et ce, 24h/24 et 7j/7. Aussi, cela consistera donc à mettre en place toutes les actions et dispositions techniques pour qu'une infrastructure informatique soit toujours disponible et sécurisée en appliquant certains principes tels que la réplication des données, la sauvegarde, la répartition de la charge, la redondance, etc. pour limiter l'indisponibilité d'un Système d'Information.

En outre ce projet vise la sécurisation des sauvegardes, la définition d'un plan de continuité et la définition d'un plan de reprise d'activités en cas de sinistre.

Afin de constituer une liste restreinte des prestataires devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des études préalables aux travaux de haute disponibilité des services digitalisés au MINFOPRA, un Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'intention des Entreprises et/ou de groupements d'Entreprises désireux de fournir cette prestation.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Entreprises et/ou de groupements d'Entreprises agréés pour la réalisation de travaux de mise en œuvre de la haute disponibilité des services digitalisés au MINFOPRA, sur financement du Budget de l'Etat Exercice 2023.

3. Consistance des prestations

La présente mission consistera à réaliser un ensemble de prestations regroupées en six (6) activités à savoir :

- Activités 1 « Hébergement des serveurs dans le Datacenter » ;
- Activités 2 « établissement d'un lien d'interconnexion par fibre optique » ;
- Activités 3 « mise en place d'une solution de réplication et de redondance » ;
- Activités 4 « stockage et sauvegarde des données » ;
- Activités 5 « plan de continuité et de reprise après sinistre » ;
- Activités 6 « aménagement de la salle serveur ».

4. Période d'exécution

Le délai d'exécution de la prestation sera proposé par chaque soumissionnaire et constituera un des éléments de l'offre. Il ne devra dépasser 04 mois.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Entreprises ou groupements d'Entreprises de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans les domaines des Télécommunications et Réseaux, Sécurité des Systèmes d'informations, Gestion de Base des Données.

6. Financement

La présente prestation est financée par le Budget d'Investissement Public du MINFOPRA, exercice 2023 .Le montant prévisionnel de la prestation est de quatre-vingt-dix-neuf millions **(99 000 000) CFA**

7. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes : 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5ème étage du bâtiment principal porte 506 au plus tard, **le 31/01/2023 à 11 heures précises, (heure locale)**, avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°S2/43/001/AAMIN/MINFOPRA/SG/DAG/SMa/BSCem/2023 DU 09 JAN 2023 POUR LA PRE QUALIFICATION EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE DE HAUTE DISPONIBILITE DES SERVICES DIGITALISES AU MINFOPRA.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le dépouillement des offres se fera le 31/01/2023 à 12 heures dans la salle de réunion au 5ème étage porte 510 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

8. Composition du dossier

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de non-redevance en cours de validité ;
3. Un certificat de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
5. Un extrait du registre de commerce ;
6. Une déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné une prestation.

En cas de groupement, une attestation de non faillite doit être fournie par chacun des candidats qui constituent le groupement.

2 Volume B (Dossier Technique)

2.1 Expérience du Cabinet

Le dossier technique devra comprendre :

1. La présentation de l'entreprise ou du BET ;
2. La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans la cadre de la mission et ses attributions.
3. Les références du candidat (le bureau présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
4. Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.

NB : pour chaque personnel, bien vouloir fournir une copie du diplôme et le cv.

2.2 profil du personnel

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser est la suivante :

- Chef de projet : Ingénieur des réseaux et télécommunications (Bac+5 au moins) ayant au moins 15 ans d'expérience, et 04 projets ;
- Expert des réseaux et télécommunications (Bac+5 au moins) ayant au moins 10 ans d'expérience et 03 projets similaires ;
- Expert en Administration des bases des données (Bac+3 au moins) ayant au moins 05 ans d'expérience et 02 projets similaires ;
- Ingénieur de système informatique (Bac + 5 au moins) disposant au moins 05 ans d'expérience et 02 projets similaires.

9. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. Être une Entreprise de droit camerounais ;
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point VI.1 ci-dessous ;
 - Avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires ;
 - Disposer du personnel conforme aux points VI.2.

VI.1 Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Absence d'un personnel clé du projet ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100

2 Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Présentation générale.....02 points
- Références..... 10 points
- Personnel.....60 points
- Méthodologie et compréhension et de la mission et présentation, de méthodologie du chronogramme et de l'organisation du travail20 points
- Moyens logistiques et techniques.....8 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires ainsi que les termes de références liés au présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (**Service des Marchés**) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5^{ème} étage du bâtiment principal
porte 506 Tél : 222 22 05 23.

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00001/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 09 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/MINADER/CIPM/2022 FINANCEMENT : COMPTE DEPOT DU TRESOR 450 4142 (477 563 002),
IMPUTATION : 24311, EXERCICE : 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La Société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN(CMC)BP : 15326 – Yaoundé, Tél : 222 308097** , est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N° 011/AONO/MINADER/CIPM/2022du 24 octobre 2022** , relatif à la fourniture dedeux (02) véhicules de type Pick-Up 4X4, double cabine, en deux (02) lots, destinés à certains services déconcentrésdu Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, selon la répartition faite dans le tableau ci-dessous :

Lots	Montant de la Lettre Commande FCFA TTC	Délai de livraison
01	32 000 000	Trois (03) mois
02	32 000 000	Trois (03) mois

L'intéresséestinvitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 00000038/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR/COOR-AD/UAO/AA DU 03 JAN 2023, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000010/AAMI/MINEPAT/SIGAMP-94/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES/CABINETS D'ETUDE OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES/CABINETS D'ETUDE, POUR LA REALISATION D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION DES ACCORDS DE FINANCEMENT DU MINEPAT EN VUE DE LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS DU CHAPITRE 94 « INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Les Bureaux d'Etudes/Cabinets d'Etude ou Groupements de Bureaux d'Etudes/Cabinets d'Etude ayant manifesté leur intérêt pour la réalisation d'une application informatique de gestion des accords de financements du MINEPAT en vue de la dématérialisation des procédures de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 « interventions en investissement », sont informés que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats contenus dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Adresses	Téléphones
1	ICCSOFT	BP : 5937 Yaoundé	697959550
2	GROUPEMENT MADIA SARL/GOLD TELCOM SAR	BP : 8857 Yaoundé	676509526
3	ETS FAZ		699337757
4	SOREPS	BP : 13438 Yaoundé	22219097
5	KIAMA SA	BP : 15709 Yaoundé	222209043

Les Bureaux d'Etudes/Cabinets d'Etude, ou Groupements de Bureaux d'Etudes/Cabinets d'Etude sus listés sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP-94), située au 3^{ème} étage de l'Immeuble AMACAM, au boulevard du 20 Mai, porte 317, pour suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Janvier 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N°000012/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU30/12/2022,
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000012/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉPARTIS EN DEUX (02)
LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :
Les Entreprises ci-après sont déclarées adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°Lot	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ETS VELUX 68 B.P : 3788 Yaoundé, Tél. : 699 56 02 04	Soixante-Quatorze Millions Sept Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Trois Cent Sept (74 782 307)	Cinq (05) mois
2	ETS JAVEL B.P : 13059 Yaoundé, Tél. : 699 56 02 04	Soixante-Quatorze Millions Deux Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Sept Cent Soixante-Neuf (74 289 769)	Cinq (05) mois

Ces Entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 1^{er} étage, porte 123 (Unité des Contrats), à l'Immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 26ML ET SES VOIS D'ACCES SUR LA RIVIERE FOULOU, DANS LA VILLE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BIP/MINEPAT/CHAPITRE 94 EXERCICE 2022-2023 . LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUES.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU MINEPAT CHAPITRE 94, EXERCICES 2022-2023

IMPUTATION

94 195 05 110000 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de portée 26ml sur la rivière Foulou, dans la ville d'Obala, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

SERIE 000 : INSTALLATIONS :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Remise en état des installations générales de chantier et du site.

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS GENERALES :

- Déviation (Création d'un passage piéton d'au moins 2m de largeur pendant l'exécution des travaux) ;
- Débroussaillage et nettoyage de l'emprise des travaux ;
- Démolition d'ouvrage en béton existant ;
- Déblai mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Reprofilage/ compactage y compris Fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en latérite ou Pouzzolane.

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE :

- Enrochements ;
- Barbacanes.

SERIE 400 : OUVRAGES D'ART :

- Fouilles en terrain ordinaire ;
- Matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Remblai contigu aux ouvrages ;
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m³ ;
- Béton armé dosé à 400 kg/m³ pour fondation, appuis (pile et culées) et tablier ;
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 400 pour entretoises ;
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 550 ;
- Coffrages ordinaires ;
- Echafaudages ;
- Gargouilles ;
- Campagne des études technique complémentaire, d'exécution et du dossier de récolement ;
- Batardeau.

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE :

- Garde-corps mixte ;
- Panneaux de signalisation de type A ;
- Balises en béton armé préfabriqué ;
- Déviation.

SERIE 600 : DIVERS :

- Peinture anticorrosive ;
- Peinture à l'huile.

3. Cout Prévisionnel

n/a

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot comme suit :

N° de lot	Région	Département	Ouvrage/rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'interven
1- CE/22	CENTRE	LEKIE	Sur la rivière Foulou	26,00	6	250 219 134	Construct du pon

5. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du MINEPAT Chapitre 94, Exercices 2022-2023, Imputation : 94 195 05 110000 523511.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le 10 Février 2023 dès 11 heures. Elle devra porter la mention :

“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03 Janvier 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF
DE PORTEE 26ML ET SES VOIES D'ACCES SUR LA RIVIERE FOULOU, DANS LA VILLE D'OBALA, °
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BIP/MINEPAT/CHAPITRE 94 EXERCICE 2022-2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **six (06) mois**, ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de Cinq millions (5 000 000) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 10 Février 2023 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marché des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence après le délai de 48 heures dès l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour :

Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

Absence d'une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;

c) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;

d) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Une bétonnière ;
- Un véhicule pick-up ;
- Un compacteur ;
- Une motopompe.

e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins soixante-quinze millions (75 000 000) de Franc CFA. :

f) N'avoir pas satisfait au moins treize (13) critères sur l'ensemble des dix-sept (17) critères existants ;

g) Offre financière incomplète pour :

Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;

Absence du bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

Absence du devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;

Absence des sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

i) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

14.2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères

- L'attestation de visite du site ;
- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site ;

b) Le personnel d'encadrement proposé sur 11 critères ;

- Chef de chantier ;
- Responsable de laboratoire géotechnique ;
- Responsable topographique ;
- Responsable Administratif et Financier ;

c) Le matériel à mobiliser sur 3 critères ;

- Un poste de soudure ;
- Un groupe électrogène ;
- Matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balances, série de tamis).

d) Les Références du Soumissionnaire sur 1 critère ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

YAOUNDE le 3 Janvier 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DIR

COMMUNIQUE N° 09/C/C-DIR/SG/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N°09/DM/C-DIR/SG/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 OBJET DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°15/AONO/C DIR/ CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR, porte à la connaissance du public que :
Par Décision N° 09/DM/C-DIR/2022 DU 27 DECEMBRE 2022**

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC(FCFA) attribué	Montant HT (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DE DIR	SITE NOUVEL HOTEL DE VILLE DE DIR	ETS BARNABAS BP: 00 NGAOUNDAL	18.901.315 F CFA	18.901.315 F CFA	18.901.211 FCFA	Dix (10) Mois	Attributaire

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de DIR, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DIR le 27 Décembre 2022

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N° 522/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 04 NOVEMBRE 2020 PORTANT
ATTRIBUTION DE DEUX MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu Le décret n°2020/3221/PM du 22 Juillet 2020 fixant la répartition de la Dotation du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales ;
- Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécutions du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2020 ;
- Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré N°4717/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5 du 07 octobre 2020 ;
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Marchés relatifs à la Consultation N°68/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2020 du 07 Octobre 2020 pour la fourniture en urgence de 1000 thermoflash infrarouge au Ministère des Enseignements Secondaires en deux (02) lots de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRES	MON TANT TTC en FCFA	DE LAI (JOURS)	FINANCEMENT/ IMPUTATION
68	01	Four niture en urgence de 500 thermoflash infrarouge au Ministère des Enseignements Se con dares	WORLD WIDE COM SARL	119 248 364	30	FONDS CAS COVID-19
	02	Four niture en urgence de 500 thermo flash infra rouge au Minis tère des Enseigne ments Secon dares	ETS ONE WAY SER VICE	119 249 230	30	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Novembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°2195/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/OBD/2022 DU 30/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES DANS LA REGION DU CENTRE. PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI, DISPENSAIRE-NYOM II, NDOUBA-YEMESOU1-MVOUMA-LENGOM-ELOA-NDA-ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4) :28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505) – OKOUKOUA-NKOLOTOMO-BILONO II-ESSELE-MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1) :19,6 KM. PHASE 2 : SECTION, NKOZOA-EBANG. (3,350) FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 14/10/2022 en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance d'élargissement de la pénétrante Nord de Yaoundé et l'aménagement des voies alternatives dans la Région du Centre. PHASE 1 : Section OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) et l'aménagement de deux voies alternatives, tronçon 1 : Messassi, Dispensaire-Nyom II, Ndouba-Yémésou1-Mvouma-Lengom-Eloa-Nda-Zouma-Nkolédouma (inter N°4) :28,5 KM et tronçon 2 : Yegassi (inter R0505) – Okoukoua-Nkolotomo-Bilono II-Essele-Mvouma-Nkometou III (inter N°1) :19,6 KM. PHASE 2 : Section, NKOZOA-EBANG. (3,350), le résultat de l'évaluation des offres Administratives et Techniques dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

VOIR TABLEAU SUR PIECE JOINTE PDF

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture de leurs offres financières qui aura lieu le 11 Janvier 2023 à 11h heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, à dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023 RELATIVE AU CONTROLE TECHNIQUE DE L'ENTRETIEN
DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA CUD FINANCEMENT : BUDGET DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANT**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222150.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'accroissement du taux de disponibilité de son parc engin, Le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre relative à l'acquisition des matériels et équipements pour l'entretien des engins lourds de la CUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales, selon les prescriptions techniques des termes de références, et des spécifications techniques des travaux d'entretien des engins.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations s'élève à **quinze millions (15 000 000) F CFA TTC**. En un lot unique.

4. Allotissement

La prestation est constituée d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD des exercices 2022 et suivants, sous l'imputation : 222150.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, à l'immeuble **SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, **E-mail : villededouala@yahoo.fr**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, à l'immeuble **SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, **E-mail : villededouala@yahoo.fr**, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001 – 89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, à l'immeuble **SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, **E-mail : villededouala@yahoo.fr** au plus tard le **07/02/2023 à Douze (12) heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AON/CUD/CIPM/2022 DU 09/01/2023
RELATIVE AU CONTROLE TECHNIQUE DE L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS
LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de **quatorze (14) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07/02/2023 à treize (13) heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des plis,
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- d) Présence d'informations financières dans l'Offre Technique,
- e) Note technique inférieure 70/100,
- f) Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP,
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **20 points**
- Qualité technique de l'offre **20 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**
- Moyens logistiques **10 points**

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

● Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

Méthode d'évaluation

Les soumissionnaires seront évalués par la méthode de sélection « qualité - coût », conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et devront obtenir à l'issue de l'évaluation technique une note supérieure ou égale à **70 points sur 100**.

15. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi méthode de sélection « mieux-disant », conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. L'évaluation des offres techniques se fera par point et une note supérieure ou égale à 70 points sur 100 sera requise.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est de cent vingt jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, E-mail : villededouala@yahoo.fr, au plus tard **quatorze (14)** jours avant la date de dépôt des offres

DOUALA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N°011/C/MINEPAT/SG/DGEPI/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU30/12/2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, RÉPARTIS EN DEUX (02), EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Les Entreprises ci-après sont déclarées adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°Lot	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	AVECECY DECORA B.P : 13059 Yaoundé, Tél. : 699 56 02 04	Soixante-Quatorze Millions Huit Cent Trente-Neuf Mille Dix (74 839 010)	Cinq (05) mois
2	ETS MBOUTOU & FILS B.P : 13059 Yaoundé, Tél. : 677 67 99 85	Soixante-Treize Millions Huit Cent Quarante-Huit Mille Neuf Cent Soixante-Sept (73 848 967)	Cinq (05) mois

Ces Entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 1^{er} étage, porte 123 (Unité des Contrats), à l'Immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-490/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM DU 22/12/2022 POUR LA SELECTION DES ENTREPRISES NATIONALES EN VUE DE CONSTITUER UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE L'ANNEE 2023 DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO. FINANCEMENT : BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA), FONDS SAUDIEN POUR LE DEVELOPPEMENT (FSD), FONDS KOWEITIEEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA) ET L'ETAT DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de la Santé Publique lance pour le compte du Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des entreprises nationales intéressées par les prestations ci-après.

L'Etat du Cameroun a obtenu de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), un prêt pour la construction et l'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo. Une partie de ces financements sera allouée aux biens, services et prestations intellectuelles en appui au fonctionnement de l'Unité d'Exécution du Projet.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la sélection des entreprises en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires de l'année 2023 du projet construction et d'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux entreprises nationales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- La fourniture du matériel de reprographie ;
- La fourniture du matériel et mobilier de bureau ;
- La fourniture du matériel et des équipements informatiques ;
- La fourniture des services informatiques ;
- La fourniture du matériel électrique ;
- La sécurité incendie ;
- Le commerce général ;
- Les prestations diverses ;
- L'organisation de l'évènementiel ;
- La prestation de service de l'audio-visuel ;
- La fourniture du matériel audio-visuel ;
- Les assurances maladie et automobile ;
- L'audit administratif, comptable et financier ;
- L'hygiène et l'assainissement.

4. Financement

Le financement de ces prestations sera supporté soit par l'Etat du Cameroun, la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) ou le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA).

5. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprend : le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles sous pli fermé, devra parvenir à l'Unité d'Exécution du Projet sis à Bastos après le restaurant la SALSA, Tél : 691 37 79 49, au plus tard le **23/01/2022**, à **15h 30 mn**, heure locale, et déposés contre décharge. Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention suivante :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-490/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/PCEHRAM DU 22/12/2022 EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2023, A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

1. Volume 1 (Dossier administratif)

Le volume 1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

PIECE N°	DESIGNATION
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt indiquant clairement le (s) domaine (s) de soumission du candidat timbrée au tarif en vigueur, datée, signée par le responsable habilité et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social,
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours;
A3	Une copie certifiée du registre de commerce ;
A4	Une Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité ;
A5	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun en cours de validité ;
A6	Une attestation signée du Directeur de la Caisse National de Prévoyance Sociale ;
A7	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Photocopie)
A8	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) mois.
A9	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première (Photocopie)

NB : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entrainera l'élimination du candidat. Ces pièces pourraient être produites en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs desdites pièces.

2 - VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre : la liste des références dans au moins un des domaines de prestations suscitées. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par la photocopie de la première page et de la page de signature des contrats, certificat/attestation de travail, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions, une description détaillée de l'entreprise ou le diplôme et le CV pour les personnes physiques, les agréments de représentation s'il y a lieu, une adresse mail et un numéro de téléphone fiables et permanentes .

N.B : Les projets cités par chaque prestataire pour justifier son expérience devront avoir été réalisés au cours des cinq (05) dernières années.

Le prestataire présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations concernant les prestations déjà réalisées avec indication du Maître d'Ouvrage, en photographies lisibles et tout autre support permettant une meilleure compréhension du dossier.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité d'Exécution du Projet sis à Bastos après le restaurant la SALSA, Tél : 691 37 79 49, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 22 Décembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUNDA Malachie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE NO 00173/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU DU 28 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 010/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 15/07/2022 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE SUR LE BILAN 20 ANS DE CONTRACTUALISATION ETAT-VILLESMAITRE D'OUVRAGE : MINH DU UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP: 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL: MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions des Directives de Passation de Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres services de consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, et suivant la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SFQC),

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique les résultats de l'analyse des offres de la DP susvisée qu'il suit :

N°	CONSULTANTS (FIRMES)	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT (FCFA)	MONTANTS EVALUES DES OFFRES (FCFA)	NOTE TECHNICO- FINANCIERE %	OBSERVAT
1	Groupement POLYGONE Sarl / MATCH Sarl / G2 CONCEPTION BP : 33872 Yaoundé ; Tél.:969 564 095 / 677 57 00 17 ; E-mail :	HTVA : 87.217.500 TTC : 104006869	HTVA : 87.217.500 TTC : 104006869	95.30	Proposit classée (Note tech financière l élevée
2	polygone_sarl@yahoo.fr GROUPEMENT AGORA CONSULTING CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT (CID) BP : 6583 Yaoundé ; Tél. : 222 210 945/242 011 082 E-mail : info@agora.consulting.net /stephane.mbafoou@agora-consulting.net	HTVA : 82.275.000 TTC : 98112937	HTVA : 82.275.000 TTC : 98112937	93.88	Proposit classée 2
3	GROUPEMENT COMETE INTERNATIONAL/ COMETEENGINEERING INTERNATIONAL BP 97 1002 TUNIS Urbain Nord - Avenue HédiKarray,1082 Tunis Mahrajène – TUNISIE Tél : (+216) 71 707 800 / 71 707 900 Fax : (+216) 71 707 200 E-mail : dq@comete.com.tn	HTVA : 126.032.298 TTC : 150293515	HTVA : 126.032.298 TTC : 150293515	79.05	Proposit classée 3

Attributaire du marché : Groupement POLYGONE Sarl / MATCH Sarl / G2 CONCEPTION, BP : 33872 Yaoundé ; Tél.:969 564 095 / 677 57 00 17 ; E-mail : polygone_sarl@yahoo.fr; matcheubou@yahoo.fr

Montant évalué HTVA : 87.217.500 (Quatre-vingt sept millions deux cent dix sept mille cinq cent) FCFA.

Montant évalué TTC : 104 006 868 (cent quatre millions six mille huit cent soixante-huit) FCFA.

Délai de livraison : huit (08) mois calendaires à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fournitures.

Lieu de livraison : Cellule de Coordination du Projet.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR
L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA CUD
FINANCEMENTS :
BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANT**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222150.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2022, le Maire de la Ville, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'Acquisition des matériels et équipements pour l'entretien des engins lourds CUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront au maintien du niveau de service des équipements et engins lourds dont le fonctionnement est jugé satisfaisant.

Le soumissionnaire devra « effectuer l'entretien de niveau 2 sur les matériels, équipements et engins lourds de la Communauté Urbaine de Douala ». Elle sera interpellée pour l'entretien de niveau 2, qui consiste à la réparation de la boîte de vitesse, la réparation du moteur, la réparation du système hydraulique.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour la réalisation de cette prestation est de **185 000 000 FCFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations comportent un (01) lot unique ci-après définis : « Pelle excavatrice SINOMACH, Niveleuse SINOMACH, Niveleuses LANDMASTER PY220H, Pelle chargeuse LANDMASTER, Compacteur YZ14HD, Dumper LANDMASTER, Compacteur manuel LANDMASTER », Tracteur + porte-char, Camionnettes , Camions.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du present Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD pour le compte des exercices 2023 et suivants, sous l'imputation : 222150.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, E-mail : villededouala@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun/ Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont une copie numérique, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun au plus tard le **07/02/2023** à 12 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09/01/2023

**RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE DE L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS
LOURDS DE LA CUD**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est de quatorze (14) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **trois millions sept cent mille (3 700 000) de francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le **07/02/2023** à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent appel d'offre sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux ans.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Note méthodologique ;
- b) Qualification et expérience des techniciens ;
- c) Disposer de deux (02) caisses à outils complète ;
- d) Absence de références similaires au cours des cinq (05) dernières années pour un montant cumulé de soixante quinze millions (75 000 000) FCFA ;
- e) Disposer en propre d'au moins un (01) pick-up de moins de quinze (15) ans avec carte grise ;
- f) Une attestation de visite du garage signée sur l'honneur attestant que le prestataire a un garage.

Preuve d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Termes de référence paraphé à chaque page et signé, datée et cachetée à la dernière page).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacité technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun ou à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures de la Communauté Urbaine de Douala sise à la voirie Bonanjo, rue 620 du Gouverneur Carras.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

DOUALA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N°010/C/MINEPAT/SG/DGEPI/SIGAMP-94/COOR /COOR-AD/UAO DU 30/12/2022,
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000010/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE MEKAM I (EGLISE ADVENTISTE)-MEKOM II (SECTION I), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, EN
PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ETS KALJIO SERVICES B.P : 33 089 Yaoundé Tél. : 694 87 50 76	Soixante-Seize Millions Trois Cent Trente-Huit Mille Huit Cent Neuf (76 338 809)	Cinq (05) mois

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 1^{er} étage, porte 123 (Unité des Contrats), à l'Immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°1396/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 30 DEC 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit

Conseil de la SODECOTON ;

La Résolution Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°022BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/08/2022 pour la fourniture d'un lot de 1100 tonnes de fil d'acier phosphate pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON;

La Résolution La Lettre N°135/22/SDCC/CIPM du 20 décembre 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné, pour offres reçues non-conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 30 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 UU 06/01/2023 EN PROCEDURE D'IRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE EL BIRKE (LOT 01) ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MICHISICA (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Birni, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Birni, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de EL BIRKE (LOT 01) et d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MICUISKA (LOT 02), dans la Commune de Logone Birni.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont répartis en lot et portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Les menuiseries bois ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCALITE	COUTS DU PROJET	FINANCEMENT
LOT 1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de EL BIRKE	23 000 000	BIP MINEDUB-2023
LOT 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MICUISKA	23 000 000	BIP MINEDUB-2023

3. Coût Prévisionnel

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCALITE	COUTS DU PROJET	FINANCEMENT
LOT 1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de EL BIRKE	23 000 000	BIP MINEDUB-2023
LOT 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MICUISKA	23 000 000	BIP MINEDUB-2023

4. Allotissement

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCALITE	COUTS DU PROJET	FINANCEMENT
LOT 1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de EL BIRKE	23 000 000	BIP MINEDUB-2023
LOT 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MICUISKA	23 000 000	BIP MINEDUB-2023

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public. Exercice 2023.
? Montant prévisionnel TTC pour chaque lot soit un bloc de deux salles de classe : 23 000 000 (vingt trois millions) Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Logone Birnii, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Logone Bini, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bini, de la somme non remboursable de cinquante Mille (40 000) francs CFA. Pour deux lots.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard **le 27/01/2023 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/AONO/C/LB/CIPM-TBEC/2023 UU 06/01/2023
EN PROCEDURE D'IRRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE EL BIRKE (LOT 01) ET D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MICHISICA (LOT 02), DANS LA
COMMUNE DE LOGONE BIRM, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION
DE L'EXTREME-NORD.**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement financier agréé. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Bini, **le 27/01/2023 à 14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNII en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

A> Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieures légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicites dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats portés sur :

1) La capacité financière

2) Les références de référence

3) Le personnel d'encadrement

4) Le matériel et les équipements essentiels

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet

Oui/Non

Oui/Non

Oui/Non

Oui/Non

Où/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de au secrétariat la Commune de LOGONE BIRNI.

LOGONE-BIRNI le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/LOGONE B1RNI/CIPM-TBEC/2023 DU 06/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT AL'EOLE PUBLIQUE DE DARSALA (LOT01) ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINT AL'EOLE PUBLIQUE DE EL BIRKE (LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de LOGONE BIRNI, Maitred'Ouvrage, lance pour le compte de la commune de LOGONE BIRNI un Appel d'Offres National Ouvrn pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'EP de DARSALA (LOT 01) et d'un logement d'astreint à l'EP de EL BIRKE LOT 02). dans l'Amondissement de LOGONE BIRNI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser soDt repartis en lotet portent sur :

- ? Les travaux prcpiraloires ;
- « Les terrassements ;
- « Les fondations ;
- ? Les raavonnerifs cl élévation ;
- « La charpente - la couverture ;
- « Plonil>eric-sanilai res
- « Les mcnuiseries métalliqucfi ;
- ? Les mcniiscias bois :
- « L'élecificitc ;
- ? La pcinrcrc ;
- t U-s VRD.

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCLITE	COUTS DÛ PROJET	FINANCEMENT
LOT 1	Construction d'un logement d'asti'eint à 1EPde DARSALA	20 000 000	BIP MINEDUB-2023
LOT 2	Construction d'un logement d'astreint à 1EPdeLL BIRKE	20 000 000	BIP MINEDUB-2023

3. Cout Prévisionnel

Monuini prévisionnel TTC par lot : 20 000 000 (vingt millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCLITE	COUTS DÛ PROJET	FINANCEMENT
LOT 1	Construction d'un logement d'asti'eint à 1EPde DARSALA	20 000 000	BIP MINEDUB-2023
LOT 2	Construction d'un logement d'astreint à 1EPdeLL BIRKE	20 000 000	BIP MINEDUB-2023

5. Participation et origine

la participation à cet Appel d'Offre est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Public et installées en territoire camerounais.

6. Financement

les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice -2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peu. être consulté à la Commune de LOGONE dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peu. être retiré à la Commune de LOGONE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de LOGONE BIRNI, la somme non remboursable de quarante mille (40 000) FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Franglais ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard le **27/01/2023 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/C/LOGONE BIRNI/CIPM-TBEC/2023 DU 06/01/2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINT AL'EOLÉ PUBLIQUE DE DARSALA (LOT
01) ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINT AL'EOLÉ PUBLIQUE DE EL BIRKE
(LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT
DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'une somme égale à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent mille (400 000) francs CFA par loi. d'office par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée inrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un plis à la salle de réunion de la Commune de LOGONE BIRNI le **27/01/2023 à 14 HEURES** précises par la Commission Intente de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative :

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

1) Of&e technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée :

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification. tu Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires, ^

, V, g ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées-

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière

2) Les références de l'entreprise

3) Le personnel d'encadrement

4) Le matériel et les équipements essentiels

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire

LOGONE-BIRNI le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 00000001/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 05 JAN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 00000001/DC/MINFI/CTR/CSPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MATERIEL DE BUREAU A LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION (CTR)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LEPRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Par Décision N° 00000002/D/MINFI/CTR/UAGMP DU 05 JANV 2022

La demande de cotation N° 00000001/DC/MINFI/CTR/CSPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 en vue de la fourniture des Equipements Informatiques et du matériel de bureau à la Commission Technique de Réhabilitation (CTR) a été déclarée infructueuse.

Les soumissionnaires ci-dessous sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Il s'agit de :

Soumissionnaires	Observations
KAAZAN SARL	Non satisfaction de l'ensemble des critères éliminatoires et notamment la non satisfaction de l'ensemble des caractéristiques techniques majeures
SHINE FBTE	
ETS GABY	
ETS INTERASYS Conseils SARL	
ETS SOGELBA	Non satisfaction de l'ensemble des critères éliminatoires : pièce falsifiée

YAOUNDE le 5 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !